Somalie sous tutelle italienne

1956-1957

Adolfo M. MORGANTINI

(traduction)

1. — INTRODUCTION

La Somalie a aujourd'hui ses propres organes législatifs, exécutifs et judiciaires, composés de Somalis : assemblée législative, ministres et ministères, fonctionnaires et forces armées, magistrats, etc... Le progrès économique n'a pu suivre cette évolution politique rapide. Ce phénomène s'explique facilement par les conditions économiques du territoire, que nous avons exposées schématiquement dans une précédente chronique (1). Nous y disions que du point de vue écologique, le pays est dominé par une végétation boisée, basse et rabougrie, ainsi que par la steppe ou la savane. Il n'existe que deux petits fleuves et les pluies sont rares.

Dans pareil milieu, les deux tiers environ de la population sont contraints de vivre d'activités pastorales impliquant une transhumance continuelle, ainsi que de cultures sèches aux endroits où tombent les pluies. Quelque 20 % de la population sont stabilisés le long des deux fleuves et se consacrent à l'agriculture.

Depuis que le Territoire est sous administration fiduciaire, l'on note cependant une attraction de la population vers les centres habités, au fur et à mesure que l'administration publique perfectionne et développe ses organes territoriaux (régions, districts, municipalités), les bureaux, les services, la force publique.

Cette minorité vit d'un travail dépendant, de même que les ouvriers travaillant pour les secteurs privé et publique, que les nombreux petits com-

(1) *Civilisations*, Vol. VI (1956), n° 3

merçants et artisans et que la population immigrée (principalement d'origine arabe, italienne et asiatique); elle vit dans un régime d'économie monétaire, qui ne diffère pas essentiellement de l'économie d'échange et d'investissements des pays plus développés. Outre la population immigrée, l'on peut estimer à 10 à 12 % la population autochtone qui vit dans le cadre de cette économie.

Mais la masse de la population vit encore dans le cadre de l'économie dite « de subsistance ». Elle est constituée par des noyaux familiaux dont chacun forme une unité de production et de consommation; une petite partie de sa production est destinée à l'échange avec d'autres biens de première nécessité, mais ces échanges se font surtout sous forme de troc, ce qui supprime toute possibilité d'épargne monétaire destinée aux investissements.

Ces brèves indications rappellent qu'en Somalie, peut-être plus encore que dans les autres pays, tout progrès économique durable repose sur une amélioration structurelle des conditions économiques; seule cette amélioration permet de multiplier les biens et les services, c'est-à-dire d'augmenter le revenu national et le revenu par tête d'habitant.

Mais les faibles rentrées fiscales ne peuvent être consacrées aux investissements; elles sont même insuffisantes pour faire face aux dépenses des services publics, et l'administration de tutelle doit pourvoir à celles-ci dans une large mesure.

Ces modifications structurelles ne peuvent donc être réalisées qu'au moyen d'investissements nouveaux, mais la maigre épargne qui se constitue dans le pays est absolument insuffisante à cet égard.

La Somalie doit donc pouvoir disposer de capitaux extérieurs pour les investissements destinés aux transformations structurelles; ces investissements peuvent être classés selon trois types :

1) investissements *non lucratifs*, ou sociaux (recherches, expériences, instruction publique, services sanitaires, etc...);
2) investissements de base ou *d'infrastructure* (routes, ports, réserves hydrauliques, etc...);
3) *investissements productifs*.

Les secteurs où ce besoin se fait le plus sentir sont ceux qui sont à la base de l'économie de la Somalie : l'agriculture et les activités pastorales.

Dans le domaine agricole, il faut rechercher l'augmentation des surfaces cultivées, liée à une meilleure utilisation des eaux des deux fleuves; la meilleure conservation des produits et leur commercialisation (ceci vise notamment l'encens, récolté surtout par les populations de la Miyourtinie septentrionale).

Dans le domaine de l'élevage (qui fournit la plus grande partie des revenus provenant de l'économie de subsistance), les investissements les plus productifs doivent aller aux forages de puits, aux moyens d'utilisation immédiate des eaux des fleuves pour l'abreuvage du bétail, aux entreprises

modèles d'élevage, comprenant des centres de rassemblement, de conservation et de traitement des produits animaux et aux activités industrielles et commerciales connexes.

Dans le secteur de la pêche, un meilleur traitement des produits permettra d'améliorer les conditions de vie des populations côtières, notamment sur le Golfe d'Aden.

Les autres branches de l'économie devront également contribuer à l'accroissement du revenu; nous songeons notamment au secteur industriel, basé sur le traitement des produits du territoire (produits bien rares à l'heure actuelle, en dehors des secteurs de l'agriculture et de l'élevage).

L'on ne peut rechercher la solution au problème des investissements dans le cadre du bilan de l'administration publique. Les données de celui-ci occupent une place importante dans la chronique économique de ces années d'administration fiduciaire, qui s'achèveront en 1960. On trouvera ci-dessous une synthèse de la situation exprimée dans la monnaie du pays, le « somalo » (1).

Tableau 1. — Bilan de l'administration de tutelle et du Gouvernement somali.

Description	*1955*	*1956*	*1957*	*1958* (prévisions)
Dépenses intéressant les services civils .	65,5	86,5	85,9	84,1
Travaux publics et mise en valeur économique	10,0	8,9	10,0	10,0
Dépenses militaires	24,5	10,7	5,3	3,7
Total des dépenses	100,0	106,1	101,2	97,8
Recettes	41,6	44,2	48,9	52,0
Déficit	58,4	61,9	52,3	45,8

Le déficit du bilan est couvert par la contribution de l'Etat italien.

Les dépenses relatives aux services civils sont celles qui assurent la bonne marche des services de l'agriculture et de l'élevage, les communications et les travaux publics, l'instruction, les services judiciaires et financiers, mais ils ne couvrent pas les investissements des secteurs mêmes; l'aide des techniciens et experts étrangers dans ces secteurs sera nécesaire pendant de nombreuses années encore; l'on peut donc prévoir que si le futur Etat somali veut maintenir ces services à leur niveau actuel, il pourra difficilement éliminer le déficit qui en résulte; ce déficit, même réduit, devra être comblé au moyen de contributions d'autres Etats et d'organismes interna-

(1) Un « somalo » (abbréviation : So.) = 87,50 lires italienne = 1 sh. E.A.; 7.14286 somalos : 1 dollar U.S.A. La Somalie possède aujourd'hui une Assemblée législative (ordonnance du 5 janvier 1956), composée presque totalement de somalis et un Gouvernement (loi du 7 mai 1956), qui comporte aujourd'hui six ministères dirigés par des ministres et sous-secrétaires somalis; aussi, depuis 1957, le bilan est divisé en deux parties : bilan du Gouvernement de la Somalie et bilan de l'administration de tutelle. Les données ci-dessus reproduisent les totaux des deux bilans. Cf. *Rapport du Gouvernement italien à l'Assemblée générale des Nations-Unies sur l'administration de tutelle de la Somalie*, années 1956 et 1957, Rome.

tionaux. Les investissements en vue des travaux publics et de la mise en valeur économique exigeront encore d'autres apports de l'étranger (1).

2. — LES INVESTISSEMENTS EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS

L'importance des investissements, mais aussi des travaux destinés à assurer les communications, la production d'énergie électrique, l'entretien des bâtiments sanitaires, scolaires et pénitentiaires, ne doit pas être soulignée. L' « utilité » de ces travaux, dont la charge est assumée entièrement par l'Administration de tutelle, est triple :

a) transformations structurelles dans des domaines essentiels au progrès économique et social (communications et bâtiments) ;
b) création et amélioration des communications et des services;
c) travail donné aux ouvriers, le plus souvent somalis. L'on a calculé que ces travaux avaient occupé, durant les années 1956-1957, 3.401 ouvriers, dont 871 ouvriers spécialisés; ce qui représente 1.097.496 journées-ouvrier, dont 274.932 journées d'ouvriers spécialisés; ces travailleurs ont touché un revenu de quelque 7 millions de So. A ce revenu, il faut ajouter celui des entrepreneurs, qui comprennent une majorité de Somalis.

Tableau 2 — Dépenses effectuées par l'Administration de tutelle

Nature des travaux	*Investissements 1956-57*		*Travaux de manutention 1956-57*	*Total 1956-57*	*Total des dépenses du 1er avril 1950 au 31 décembre 1957*
	Non lucratifs ou sociaux	*De base ou d'infrastructure*			
	So.	*So.*	*So.*	*So.*	*So.*
Routes et pistes	—	584.000	1.265.300	1.849.300	15.195.053
Aéroports	—	122.500	78.000	200.500	898.383
Travaux portuaires	—	186.700	163.000	349.700	4.603.745
Phares et signalisations maritimes	19.000	—	151.000	170.000	420.000
Constructions civiles	1.729.100	—	1.314.570	3.043.670	11.894.124
Puits de village	—	—	1.471.000	1.471.000	1.913.400
Œuvres fluviales	—	546.958	308.500	855.458	2.956.080
Centrales électriques, usines, installations, etc., fonctionnement	—	—	2.998.000	2.998.000	12.316.835
Bâtiments sanitaires	618.850	—	280.000	898.850	7.352.461
Bâtiments pénitentiaires	141.000	—	140.000	281.000	2.235.264
Bâtiments scolaires	419.685	—	319.865	739.550	8.869.174
TOTAUX	2.927.635	1.440.158	8.489.235	12.857.028	68.654.519

(1) *Exigences économiques du territoire de la Somalie à l'expiration du mandat de tutelle*, Rome, juin 1958, présenté par l'Administration italienne au Conseil de

Au cours des années antérieures à 1956, les investissements, compris dans les totaux de la dernière colonne du tableau n° 2, étaient surtout des investissements sociaux et d'infrastructure; c'est dans ces secteurs que les besoins immédiats se faisaient le plus sentir. Ces investissements furent poursuivis aux frais de l'Administration italienne, dans le cadre des plans de développement économique 1954-1960.

3. — LES PLANS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

a) Prévisions.

Ces plans, tels qu'ils furent modifiés en 1955, prévoyaient une dépense de 90 millions de So. pour les sept années; mais un organisme ad hoc, l'Agence pour le Développement Economique de la Somalie (*Agenzia per lo Sviluppo Economico della Somalia* - A. S. E. S.) fut alors créé par l'Administration de tutelle qui le finance; à la suite de cette création, les plans furent étendus et totalisèrent 124 millions de So., dont la répartition est indiquée au tableau n° 3 (1).

Ces investissements : 124 millions de So., soit 17 millions et demi de dollars U.S.A. en sept ans — dont 76 % sont constitué par des fonds publics — peuvent paraître modestes lorsqu'il s'agit d'un pays très arriéré; mais étant donné les conditions écologiques et sociales, il semble préférable de ne pas envisager des investissements massifs, disproportionnés à l'utilité que l'on peut en attendre. A titre d'exemple, l'on peut penser au bitumage de routes, à la transformation de pistes en routes, à la construction d'ouvrages portuaires, qui assureraient, par tous les temps, un refuge aux bateaux d'un tonnage déterminé; mais le trafic routier et portuaire compenseraient-ils ces investissements de base importants ? Des études précises réalisées par des experts italiens et d'autres nations préconisent la prudence (2).

b) Investissements publics réalisés dans le cadre du plan.

Le tableau ci-dessous groupe les investissements publics réalisés dans le cadre des plans de développement économique, selon les trois catégories habituelles (3).

Tutelle des Nations-Unies en juillet 1957. Suivant cette étude, les prévisions de dépenses pour chacune des deux années qui suivront l'indépendance, 1961 et 1962, se montent à 74,3 millions de So. et les recettes à 59,1 millions, soit un déficit de 15,2 millions. Les prévisions de dépenses en vue du développement économique se montent à 10,6 millions de somalos par année.

(1) Les plans de développement économique comprennent les investissements faits à l'aide du « Fonds de mise en valeur de la Somalie », constitué conformément à l'accord de coopération et d'assistance technique conclu le 28 juin 1954 entre le Gouvernement italien et le Gouvernement des U.S.A. au moyen d'un premier versement de 8.571.428 So. en 1955 et d'un deuxième versement de 4.172.000 en 1957, contribue par moitié par chacun des Gouvernements. Sur les sommes précitées, un montant de 9.259.700 So. est destiné à l'argiculture et 3.483.728 So. à l'élevage; cf. *Rapport...*, 1955, p. 53 et 1957, pp. 55-56.

(2) Cf. *Rapport...*, 1953, pp. 173 et 178.

(3) Cf. *Rapports...*, 1955, 1956 et 1957.

Tableau 3 — Investissements publics réalisés dans le cadre des plans de développement économique

Secteurs d'investissement — *Années*	INVESTISSEMENTS *non lucratifs ou sociaux* So.	*de base ou d'infrastructure* So.	*productifs* So.	*Total* So.	*% des prévisions pour les 7 années*
1) Agriculture 1954-55 (a)	314.267	1.675.052	6.024.161	8.013.480	
1956-57 (b)	1.579.287	1.002.878	7.739.734	10.321.899	
—	1.893.554	2.677.930	13.763.895	18.335.379	60
2) Elevage 1954-55 (c)	—	350.000	7.375.555	7.725.555	
1956-57 (d)	437.000	186.300	7.255.983	7.879.283	
—	437.000	536.300	14.631.538	15.604.838	66
3) Communications 1954-55	—	11.216.612	—	11.216.612	
1956-57	50.000	(e) 6.710.906	—	6.760.906	
—	50.000	17.927.518	—	17.977.518	60
4) Assainissement 1956-57	—		—	—	
5) Artisanat 1954-55	—	(f) 2.126.857	—	2.126.857	67
1956-57	—	—	(g) 37.809	37.809	
—	—	—	176.799	176.799	
6) Industries 1956-57	—	—	214.608	214.608	48
7) Commerce 1954-55	—	—	376.000	376.000	54
1956-57	—	—	691.705	691.705	
—	—	—	515.000	515.000	
8) Crédit 1954	—	—	1.206.705	1.206.705	60
1956-57	—	—	4.500.000	4.500.000	
—	—	—	400.000	400.000	
—	—	—	4.900.000	4.900.000	104
Totaux (h)	2.380.554	23.268.605	35.092.746	60.741.905	64

Notes relatives au tableau n° 3

a) dont 1.426.456 So., contribués par le F.V.S.;

b) dont 7.348.178 So. contribués par le F.V.S.;

c) dont So. 2.666.000 contribués par l'U.S.O.M. (cf. *Rapport...* 1955, p. 50);

d) y compris, pour 1956, les investissements contribués par le F.V.S. (81.300 So.); ne sont pas compris dans ce montant les investissements de base (bassins hydrauliques à Coriolei), financés par la Société d'exportation des bananes (S.A.C.A.) pour un montant de 350.000 So. (cf. *Rapport...* 1956, p. 47). Le F.V.S. a contribué 3.371.983 So. en investissements productifs;

e) non compris, pour 1956, les investissements de base (routes) financés par la S.A.I.S. pour un montant de 470.000 So. (cf. *Rapport...* 1956, p. 49);

f) y compris les investissements réalisés par la Municipalité de Mogadiscio (routes, installations hydrauliques et électriques, dépenses d'expropriation), pour un montant de 502.357 So. (cette municipalité a bénéficié d'un subside important de l'Adminsitration de tutelle), 924.500 So. provenant directement de l'Administration et 700.000 So. de l'A.S.E.S.; cf. *Rapport...* 1957, p. 51;

g) Le montant de ces investissements, qui figure dans le *Rapport...* 1955, p. 53, n'a pas été reporté dans le résumé des investissements qui figure dans le *Rapport...* 1957, p. 58;

h) Dans le résumé des investissements, qui figure dans le *Rapport...* 1957, pp. 58-59, le total des investissements non lucratifs correspond à celui indiqué ci-dessus, tandis que celui des dépenses d'infrastructure est de 24.088.605 So. Ce montant comprend les investissements de la S.A.C.A. et de la S.A.I.S. pour un montant de 820.000 So. [voir notes d) et e)], qui, à notre avis, ne peuvent être considérés comme des investissements publics. Le total des investissements productifs figure dans ce résumé pour 35.051.937 So. ; l'on n'y a pas compris le montant de 37.809 So. mentionné à la note g); il s'en suit que le total général du résumé dépasse celui du total ci-dessus de 782.191 So.; il est par conséquent de So. 61.524.096.

De manière générale, ces chiffres montrent que, si l'on tient compte des prémisses nécessaires (investissements sociaux et de base), les dépenses, d'une période biennale à l'autre, ont été dirigées en majeure partie vers les investissements productifs.

c) Investissements privés basés sur les plans de développement économique et indépendants de ces plans.

Les plans établis en 1954 et développés par la suite, prévoyaient que le secteur privé réaliserait les investissements suivants (1) :

Secteurs d'investissements	*Investissements prévus*	
	Plans originaux	*Plans modifiés en 1957*
	(en somalos)	
Agriculture des autochtones	non calculés	non calculés
Elevage (S.A.C.A.)	—	350.000
Communications (S.A.I.S.)	—	470.000
Assainissement urbain	4.000.000	4.000.000
Industrie	12.150.000	23.000.000
Crédit (S.A.C.A. - S. A.G.)	1.200.000	1.200.000
Totaux	17.350.000	29.020.000

Avant l'élaboration des plans, au début du mandat de tutelle (1er avril 1950) et avant la guerre, des capitaux de pays extérieurs pour des montants considérables ont été investis en Somalie dans tous les domaines de l'activité économique.

L'Administration de tutelle a estimé à quelque 25 millions de So. les investissements privés étrangers durant les quatre premières années du mandat (il s'agit en ordre principal d'investissements faits par des Italiens) (2).

Les prévisions quant au montant et à la durée des investissements privés n'ont pas été fixées de façon irrévocable, car les Rapports annuels du Gouvernement italien ne fournissent pas de chiffres analytiques pour les années antérieures à 1956.

D'autre part, si l'Administration publique peut mettre en œuvre les plans de développement avec une certaine rigidité, il est évident qu'il n'en va pas de même du secteur privé, même si les investissements publics constituent une base nécessaire à l'initiative privée. Le secteur privé est lié à beaucoup d'aspects de la conjoncture économique (résultats des gestions précédentes, disponibilités des crédits et des biens instrumentaux, modifications dans les perspectives d'écoulement des produits, disponibilité de la main-d'œuvre, etc.); aussi, même si les bases posées par l'initiative publique lui paraissent favorables, le secteur privé peut estimer différemment, d'une année à l'autre, l'utilité qu'il peut attendre de ses propres investissements. Cependant, les plans de développement se sont montrés efficaces et ils ont influé, dans une certaine mesure, sur les investissements faits indépendemment de ces plans eux-mêmes.

(1) Les données des plans originaux sont reprises dans le petit volume édité par l'Administration de tutelle : *Plans de développement économique de la Somalie*, années 1954-1960, Rome, 1954; celles des plans modifiés dans les *Rapports* 1956 et 1957.
(2) Cf. *Rapport...*, 1954, p. 75.

Ces investissements sont allés aux secteurs suivants : agriculture (et surtout culture de la banane), élevage (accroissement du cheptel, construction d'un barrage), communications (nouvelles barques de pêches, accroissement du trafic par routes, réfection de la route Mogadiscio Villaggio duca degli Abruzzi, etc.), urbanisme (construction d'habitations), artisanat (pêche, ivoire, tissage, boissons, etc.), industries (agrandissement de la sucrerie S.A.I.S., d'installations de pêche sur le Golfe d'Aden, de tanneries, d'usines de viande en boîte, dépôt de carburants, etc.), commerce (construction de dépôts de marchandises importées ou destinées à l'exportation), crédit (montant versé par les sociétés exportatrices de bananes au « Crédit somali »).

d) Schéma récapitulatif des investissements prévus dans les plans de développement économique.

Le *Rapport du Gouvernement italien* pour l'année 1957 contient un tableau des investissements réalisés sur la base des plans de développement économique et qui est reproduit ci-dessous (voir tableau 4).

*
**

Dans l'ensemble, les travaux réalisés en 1956-1957 à la suite d'investissements publics et privés prévus dans le cadre du plan ont fourni aux ouvriers, en grande partie somalis, un revenu total qui peut être estimé à 12 à 14 millions de So.

Il n'est pas possible de faire des estimations analogues pour les investissements et les travaux réalisés en dehors des plans de développement, mais il est certain qu'ils ont également fourni à la main-d'œuvre et aux entrepreneurs de la Somalie un revenu considérable.

4. — RESUME DES ACTIVITES ECONOMIQUES DURANT LE DOUBLE EXERCICE 1956-57

Nous renvoyons le lecteur à notre « schéma de l'économie », paru dans notre article de 1956, et nous donnons ci-dessous quelques données disponibles en ce qui concerne les exercices 1956-57.

a) Agriculture et élevage.

Si l'on considère l'étendue des terres utilisables pour l'agriculture (8 millions d'ha.), les modifications réalisées d'une année à l'autre apparaissent modestes; mais si nous considérons les difficultés qui doivent être surmontées pour que, d'une année à l'autre, des terres nouvelles puissent être livrées à la culture, les variations même modestes apparaissent sous un jour différent.

Tableau 4 — Prévisions des plans de développement et investissements réellement effectués

Secteurs d'investissement	Organisation chargée du financement	Prévisions concernant la période de 7 ans 1954-1960 — Dépenses So.	Investissements effectués au 31 décembre 1957 — Non lucratifs So.	De base So.	Productifs So.	Totaux So.	% des prévisions
1. Agriculture ...	Administration	30.509.714	633.340	500.350	7.329.324	8.463.014	27,7
	A.S.E.S.		566.665	—	531.066	1.097.731	3,6
	F.V.S.		693.549	2.177.580	5.903.505	8.774.634	28,8
	Total ...		1.893.554	2.677.930	13.763.895	18.335.379	60,1
2. Elevage	Administration	24.071.428	137.000	375.000	7.277.555	7.789.555	32,4
	A.S.E.S.		300.000	80.000	1.716.000	1.096.000	8,7
	F.V.S.		—	81.300	3.371.983	3.453.283	14,3
	U.S.O.M.		—	—	2.266.000	2.266.000	9,4
	S.A.C.A.		—	350.000	—	350.000	1,2
	Total ...		437.000	886.300	14.631.538	15.954.838	66,0
2. Communications	Administration	30.580.000	50.000	15.048.512	—	15.098.512	49,4
	A.S.E.S.		—	2.879.006	—	2.879.006	9,4
			—	470.000	—	470.000	1,5
	Total ...		50.000	18.397.518	—	18.447.518	60,3
4. Assainissements	Administration	3.000.000	—	924.500	—	924.500	30,8
	A.S.E.S.		—	700.000	—	700.000	23,3
	Municipalité de Mogadiscio		—	502.357	—	502.357	16,7
							70,8
	Privés	4.000.000	3.115.000	—	—	3.115.000	77,9
	Total ...	7.000.000	3.115.000	2.126.857	—	5.241.857	74,9
5. Artisanat ...	Administration	420.000	—	—	176.799	176.799	42,1
6. Industrie	Administration	700.000	—	—	159.460	159.460	22,8
	A.S.E.S.		—	—	216.540	216.540	30,1
							52,9
	Privés	23.000.000	—	—	14.660.000	14.660.000	63,7
	Total ...	23.700.000	—	—	15.036.000	15.036.000	63,4
7. Commerce ...	Administration	2.100.000	—	—	1.156.705	1.156.705	55,1
	A.S.E.S.		—	—	50.000	50.000	2,4
	Total ...		—	—	1.206.705	1.206.705	57,5
8. Crédit	Administration	4.700.000	—	—	4.700.000	4.700.000	100,0
	A.S.E.S.		—	—	200.000	200.000	4,3
	Privés	1.200.000	—	—	1.200.000	1.200.000	100,0
	Total ...	5.900.000	—	—	6.100.000	6.100.000	104,3
9. Résumé	Municipalité de Mogadiscio	96.081.142	—	502.357	—	502.357	0,5
	Administration		820.340	16.848.362	20.799.843	38.468.545	40,0
	A.S.E.S.		866.665	3.659.006	2.713.696	7.239.277	7,5
	F.V.S.		693.549	2.258.880	9.275.488	12 227.917	12,7
	U.S.O.M.		—	—	2.266.000	2.266.000	2,4
	S.A.I.S.(a)		—	470.000	—	470.000	0,5
	S.A.C.A.(a)		—	350.000	—	350.000	0,4
	Total investissements publics ...(b)	96.081.142	2.380.554	24.088.605	35.054.937	61.524.096	64,0
	Investissements privés (b)	28.200.000	3.115.000	—	15.860.000	18.975.000	67,3
	Totaux ...	124.281.142	5.495.554	24.088.605	50.914.937	80.499.096	64,8

(a) Sont considérés comme investissements publics, étant donné les ouvrages qu'ils ont financés.

(b) Quant aux différences entre ces chifrfes et ceux du tableau 3, voir les notes au bas de ce tableau 3.

Les variations des surfaces irriguées sont évaluées comme suit, en hectares (1)

Terres	au 31 décembre 1955	1957
à cultures herbacées	60.810	85.000
en jachère temporaire	23.800	47.500
à plantes et arbres fruitiers (en particulier bananeraies)	11.700	13.000
en jardins et potagers	500	500
superficie totale de la zone irriguée (zones inondées non comprises)	96.810	146.000
cultures en terres sèches (variant suivant la courbe pluviométrique)	?	325.000
en jachère temporaire	?	329.000

D'où un total de terres cultivées de 800.000 ha.

Les investissements dans le secteur de l'agriculture ont permis la mise en valeur de nouvelles étendues de terrain le long des deux fleuves; de 1950 à 1957, un total de 49.552 ha. ont été mis en culture pour la première fois, ce qui entraîne un accroissement notable de revenus pour la population agricole stable.

Les évaluations annuelles — bien entendu très approximatives — des experts de l'Administration de tutelle, permettent de dresser un tableau récapitulatif des productions (2) :

Produits	1954 ha.	1954 quintaux	1955 ha.	1955 quintaux	1956 ha.	1956 quintaux	1957 ha.	1957 quintaux
Doura	300.000	1.000.000	473.000	560.000	313.400	504.600	562.400	1.179.000
Maïs	25.000	200.000	79.000	540.000	71.600	500.600	76.558	486.064
Haricots	3.5000	6.500	3.500	6.500	2.500	5.200	5.035	9.800
Arachides	500	5.000	900	8.800	1.295	12.818	2.400	28.450
Bananes	6.700	550.000	8.000	734.000	(a)8.800	650.000	8.600	600.000
Sésame	8.000	17.000	12.200	48.000	11.500	29.800	28.750	74.350
Canne à sucre ..	3.500	(b)83.612	3.200	(b)104.000	2.500	(b)88.909	1.146	(b)100.032
Coton (fibre) ...	7.000	2.500	10.450	8.700	6.100	4.400	5.800	5.900
Tabac à mâcher.	—	—	300	3.300	200	1.100	150	800

(a) La superficie se rapporte au 1er juillet — (b) Sucre produit.

Les nouvelles surfaces cultivées ont entraîné un accroissement notable de certaines productions en 1957, bien que la marche des saisons constitue toujours le facteur dominant.

Comme on le sait, le doura, le maïs, les haricots et le sésame rentrent intégralement dans le jeu de l'économie de subsistance; ils sont produits et consommés par la population somalie, sauf une exportation minime vers

(1) Rapport 1957, p. 71.
(2) Rapport 1957, p. 73.

les pays voisins; une grande partie de la production d'arachides et de coton entre dans le cadre de l'économie monétaire; il en est de même de toute la production de canne à sucre (cultivée quasi exclusivement par la S.A.I.S. pour la fabrication du sucre et de l'alcool) et des bananes (presqu'entièrement exportées), et du tabac (cultivé surtout par des Somalis et intégralement vendu à la Régie).

Dans le secteur de l'agriculture, la pénurie de main-d'œuvre, ne se fait pas sentir; la main-d'œuvre non qualifiée est entièrement somalie, il en est de même de beaucoup d'éléments spécialisés.

L'on manque de données précises quant à l'élevage, mais il semble que les années 1956-1957 aient été plutôt favorables et que le cheptel ait augmenté; cet accroissement semble prouvé par les exportations considérables de dérivés du bétail (peaux, beurre fondu) et les nombreuses têtes de bétail acquises pour la préparation des viandes en boîte.

Les résultats préliminaires de nos calculs en vue de déterminer le revenu du pays pour l'année 1955, donnent une idée de l'importance de ces deux secteurs pour l'économie somalie :

1. Economie de subsistance :
   - a) agriculture ..... 46 millions de So.
   - b) forêts ..... 5 » »
   - c) élevage du bétail ..... 87 » »
2. Economie monétaire :
   - agriculture ..... 40 millions de So.

Soit, au total, 178 millions de So. pour les trois secteurs économiques.

b) Industries.

Nous ne nous étendrons pas sur les productions industrielles des deux années sous revue; elles ne diffèrent pas beaucoup de celles de 1955.

Signalons cependant le ralentissement de l'activité des tissages mécaniques de Mogadiscio, dont la production est passée de 1.635.080 yards en 1956 à 971.372 en 1957, par suite des coûts de production par rapport aux produits importés; si bien qu'à la fin de l'année passée, l'on avait pensé devoir suspendre l'activité de ces tissages.

L'activité des tanneries et des fabriques de chaussures a été satisfaisante, de même que celle des usines qui préparent la fibre de coton, destinée entièrement à l'exportation. La progression des autres petites industries : savon, oxygène, mécanique, construction, etc... est également encourageante.

Quant aux aliments, la production du sucre est revenue au niveau de 1955, comme l'indiquent les prévisions en matière de productions agricoles. Les entreprises de pressurage du sésame et du coton et de l'arachide progressent de façon très satisfaisante; elles ont enregistré la production la plus élevée depuis 1950.

La production de viande bovine en boîte a été de 2.700 qu. en 1956 et de 5.149 qu. en 1957; elle a été entièrement exportée vers l'Italie.

La marche des autres petites industries : boissons, pâtes alimentaires, confitures, a été satisfaisante.

Quant à l'artisanat somali, le tissage du type « foutah Benadir » (tissu de coton très connu dans tout le bassin de l'Océan Indien) a continué à trouver de bons débouchés pour ses produits, dont une petite partie a même été exportée. L'artisanat de l'ivoire, du cuir repoussé, etc... a été favorisé par la participation des artisans et des commerçants aux diverses foires qui ont eu lieu en Italie.

Le nombre de licences accordées aux artisans a été de 2.107 en 1956 et de 2.618 en 1957.

c) Commerce et trafic.

Un premier indice de l'activité accrue dans ce secteur est fourni par le nombre des licences accordées annuellement, qui s'établissent déjà aux environs de 10.000 (10.530 en 1956 et 11.127 en 1957, dont un tiers à Mogadiscio). Les titulaires de ces licences sont pour la plupart des Somalis. Une grande partie du commerce de gros et d'import-export continue à être pratiqué par des Italiens, des Indiens et des Anglais; les Somalis ont cependant progressé par rapport aux années précédentes.

Les trois banques italiennes établies en Somalie (Banque d'Italie, Banque de Rome et Banque de Naples) ont recueilli des dépôts qui au 31 décembre des quatre dernières années se sont chiffrés aux montants suivants (en millions de So.) :

Nature des dépôts	*1954*	*1955*	*1956*	*1957*
dépôts des organismes publics	15,9	19,4	14,6	21,2
dépôts des sociétés et des particuliers ...	28,6	31,2	33,5	31,2
Totaux	44,5	50,6	48,1	52,4

Les plus gros déposants privés sont les Italiens, Indiens et autres étrangers ; les Somalis ont commencé depuis peu à se servir des banques.

Les mêmes banques ont accordé durant les deux dernières années les crédits suivants :

Nature du crédit	*1956*		*1957*	
	Nombre	*Millions de So.*	*Nombre*	*Millions de So.*
Agricole	799	16,8	907	20,4
Commercial et artisanal	6.157	34,9	10.373	41,6
Industriel	279	6,5	201	5.1
Financement	606	5,6	361	2,4
Totaux	7.841	63,8	11.842	69,5

La plus grande partie des opérations ont été réalisées avec des Européens; les Somalis ont participé pour 25 % environ au crédit commercial et artisanal et en proportions moindres aux financements et au crédit agricole.

En outre, le « Crédit somali » a effectué les opérations suivantes :

	Année 1956		*Année 1957*		*Depuis son institution au 31-12 1957*	
	N°	*Mill. So.*	*N°*	*Mill. So.*	*N°*	*Mill. So.*
Agriculture	4.119	1,3	2.845	0,7	12.617	3,9
Artisanat et divers	66	0,4	34	0,2	150	1,1
Industrie	11	0,1	—	—	35	1,1
Encens	114	3,0	41	0,4	211	5,0
Pêche	7	...	6	...	99	0,4
Commerce	—	—	26	0,5	26	0,5
Bâtiments	—	—	5	0,1	5	0,1
Totaux	4.317	4,9	2.957	1,9	13.043	12,1

Le « Crédit Somali » qui est l'unique banque locale, sert quasi exclusivement les Somalis. Les crédits à l'agriculture ont bénéficié à 30.940 ha. de cultures en 1956 et à 23.779 ha en 1957.

En l'absence de données sur le trafic interne, nous reproduisons ci-dessous les données relatives au trafic portuaire au cours des trois dernières années.

NAVIGATION POUR OPERATIONS DE COMMERCE

	Navires entrés				*Navires sortis*			
Années	*Nombre*	*Jaugeage net (milliers de tonnes)*	*Marchandises débarquées (milliers de tonnes)*	*Voyageurs débarqués*	*Nombre*	*Jaugeage net (milliers de tonnes)*	*Marchandises embarquées (milliers de tonnes)*	*Voyageurs embarqués*
1955	1.083	610	67	2.868	1.097	610	86	3.728
1956	1.068	556	74	3.473	1.062	554	81	3.602
1957	1.093	581	67	2.268	1.038	580	103	2.508

Ces données concernent les trois types de navigation, mais la navigation internationale est de loin la plus importante; elle est suivie par la navigation à escales et le cabotage.

La plupart des bateaux sont des bateaux à voile *(sambouks)*, mais la plus grande partie du tonnage, des marchandises et des passagers revient aux bateaux à moteur.

Les principaux produits d'exportation sont les bananes, le sucre, la Kisimaïo. Dans les autres ports (notamment du Golfe d'Aden), ce sont les voiliers qui dominent.

Le mouvement du commerce extérieur est résumé dans les données suivantes :

Années	*Importations*		*Exportations*	
	milliers de tonnes	*millions de So.*	*milliers de tonnes*	*millions de So.*
1955	57	101	65	74
1956	63	115	64	65
1957	54	117	82	77

En ce qui concerne les deux dernières années, la contraction du volume des importations de 1957 par rapport à 1956 est due à la diminution de l'importation de produits alimentaires (riz, dattes, huiles), à la suite de récoltes abondantes. Les importations ont été au contraire plus importantes en valeurs, par suite de l'augmentation des importations de produits manufacturés et de machines.

Les principaux produits d'exportation sont les bananes, le sucre, la viande en boîte, les graines oléagineuses, le bois à brûler et le charbon, l'encens, la myrrhe et les autres résines.

La position des pays qui ont des échanges commerciaux avec la Somalie n'a guère changé : l'Italie est toujours en tête de ce double courant commercial, elle est suivie par les territoires voisins : Kenya, pays arabes, Inde; mais par suite de recherches pétrolières, les Etats-Unis d'Amérique et le Somaliland ont emporté les plus grandes valeurs d'importation en 1957 (machines et outillages pesants).

Les données qui précèdent, tirées des statistiques douanières, indiquent que la balance commerciale ne suit pas une marche régulière : de 27 millions de So. en 1955, le déficit passe à 50 l'année suivante, pour tomber à 40 en 1957. L'interruption du transit par le canal de Suez (1956-57), a eu une incidence défavorable sur les exportations de bananes et n'est pas étrangère à ces oscillations.

d) Monnaie, revenu national et balance des paiements.

Aucune modification n'est intervenue dans le régime monétaire du pays; les réserves légales et la circulation monétaire effective se sont maintenues aux environs de 33 à 34 millions de So. pour l'exercice 1956 et une partie de 1957 (avec des écarts en moins en ce qui concerne la circulation); mais au cours des derniers mois de la seconde année, les deux phénomènes accusent une montée sensible; le 31 décembre, la circulation était montée à 38.8 millions et les réserves à 39,4. Il se pourrait que l'augmentation de la circulation ait été due partiellement à un certain exode clandestin de la monnaie vers les pays arabes; en effet, le trafic avec ces pays est intense, grâce aux voiliers (qui peuvent partir de n'importe quel point de la côte); mais en règle générale, l'on peut dire que l'accroissement de la circulation monétaire a été nécessité par l'accroissement du volume des affaires.

Les calculs en vue de déterminer le revenu national n'ont été réalisés que pour l'agriculture, les forêts et l'élevage; mais les données recueillies pour d'autres secteurs (industries, transports et communications, commerce, crédit et assurances, manufactures, professions et administrations publiques), et relative à l'année 1955, laissent supposer que le revenu se situe aux alentours de 300 millions de So. Les secteurs pour lesquels l'on dispose déjà de données préliminaires sont les secteurs des activités primaires; si l'on y ajoute les chiffres relatifs aux récoltes et si l'on songe que les conditions du climat ont été également favorables aux pâturages et que

le bétail a eu plus d'eau, il semble que le revenu des deux dernières années soit supérieur à celui de 1955. Les calculs déjà réalisés font aussi apparaître qu'à l'heure actuelle, une moitié environ du revenu du pays est attribuable à l'économie de subsistance.

La situation des dettes et avoirs de la Banque d'Italie (en Italie et en Somalie) permet de connaître la situation et la formation de la balance des paiements, tant en ce qui concerne les « comptes courants » que les « arbitrages », par lesquels les disponibilités dans une certaine monnaie sont utilisées pour obtenir des valeurs dans d'autres zones monétaires, valeurs nécessaires pour les achats. Ces comptes indiquent aussi les mouvements de capitaux (crédits à court terme; disponibilités sur l'étranger en clearing et en devises) (1).

Les postes des comptes courants qui déterminent en Somalie la situation de la balance, sont : les marchandises, les transports, les voyages à l'étranger, les revenus des investissements, les transactions gouvernementales, c'est-à-dire les contributions de l'Etat italien en faveur du pays ; les remises des travailleurs et les comptes divers. Les chiffres suivants résument la situation, en millions de So. :

Années	*Crédit*	*Débit*	*Solde*
1955	163,1	151,9	+11,2
1956	143,8	157,6	—13,8
1957	146,2	138,7	+ 7,5

Au cours de ces trois années, les comptes marchandises, transports, voyages, investissements et remises des travailleurs, se sont toujours soldés par un passif. Ce sont surtout les réductions des soldes passifs des comptes marchandises et des remises qui ont influé sur la balance et l'ont rendue active.

Quant aux valeurs, le déficit vis-à-vis de la zone sterling, des roupies et monnaies assimilables est chronique; en effet, la Somalie ne peut offrir grand-chose au Kenya, aux pays arabes, à l'Inde, à Zanzibar, etc..., en échange des importations de thé, café, tissus caractéristiques, carburants, riz, etc... Malgré cela, le déficit vis-à-vis de cette zone est tombé de 36,6 de So. en 1956 à 29,6 millions de So. l'an dernier.

La balance avec la zone dollar est très favorable; elle atteignait un boni de près de 11 millions en 1956 et de 14,2 en 1957, notamment par suite de l'accroissement des exportations vers les Etats-Unis d'Amérique, et des sommes versées par les U.S.A. pour rétribuer le personnel occupé aux recherches pétrolières et pour payer les autres dépenses inhérentes à ces recherches. Il est à peine besoin de dire que les importations du coûteux

(1) *Rapports* annuels, annexes statistiques, tableau 12.

matériel exigé par ces recherches (matériel provenant de l'Italie et des Etats-Unis, notamment à travers le Somaliland), n'ont pas donné lieu à des mouvements de valeurs.

5. — QUELQUES CONSIDERATIONS FINALES

Une question vient immédiatement à l'esprit : la Somalie a-t-elle réalisé des progrès dans le domaine économique durant les deux années sous revue?

Si l'on entend par progrès économique, des modifications structurelles profondes, l'on ne peut donner une réponse trop affirmative. Il est impossible de transformer en l'espace de quelques années un pays écologiquement arriéré, sans ressources susceptibles de développement rapide, dont l'économie est basée : 1) sur un cheptel considérable mais qui exige une transhumance continuelle et pénible, et 2) sur une agriculture rare et en grande partie sèche.

Mais l'on ne peut dire non plus qu'il n'y ait pas eu de progrès. Les grands investissements sociaux, de base et productifs ont posé des jalons, non seulement pour un plus grand bien-être social, mais aussi pour une meilleure utilisation des ressources locales (plus grande disponibilité d'eau pour l'abreuvage du bétail, meilleure utilisation des eaux pour l'irrigation, plus grandes possibilités de production par suite des études sur les cultures, lutte phytosanitaire, meilleure conservation des récoltes, etc...). Grâce à ces facteurs, grâce aussi à de meilleures conditions climatiques, le revenu du territoire a certainement augmenté. Mais la vaste activité sanitaire et les autres réalisations de ces dernières années, ont également eu pour effet d'augmenter la population (il n'existe pas de données démographiques sûres; il n'est donc pas possible de dire si le revenu par tête a augmenté). Ceci n'empêche que l'on ne puisse conclure à une amélioration de l'économie générale du pays, si l'on considère les nombreuses activités secondaires et tertiaires auxquelles les Somalis se sont consacrés en nombres toujours croissants.

Le niveau actuel des activités dans chaque secteur doit être jugé en tenant compte du déficit du bilan de l'Etat, de la balance commerciale et de celle des paiements; situation déficitaire, jusqu'à présent assainie par la contribution de l'Etat italien.

Aussi l'Autorité administrante, le Gouvernement somali, et la Mission de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, qui a visité la Somalie en 1956, ont exposé aux organes compétents des Nations-Unies la nécessité que la Somalie continue à recevoir une aide de l'étranger pendant les années qui suivront l'indépendance (1960); cette aide serait de l'ordre de 5 millions de dollars U.S.A. par an (1).

(1) *Exigences économiques*, etc., cit., p. 6.